



BETTERAVE SUCRIERE

N° 03

du 19/05/2021

EN BREF

29 parcelles font l'objet d'une observation cette semaine.

Présence de pucerons *Myzus persicae* avec les premières parcelles où le seuil de nuisibilité est dépassé.

Rédacteurs

Bulletin rédigé par l'Institut Technique de la Betterave.

Observateurs

ITB Centre-Val de Loire, GEETA Pithiviers, CA 28, Cristal Union, Ouvre et fils, Tereos, Alliance Négoce, Axereal, Coopérative de Boisseaux, Coopérative de Puiseaux, Soufflet Agriculture, Taitraphyt, agriculteurs, Naturcoop.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

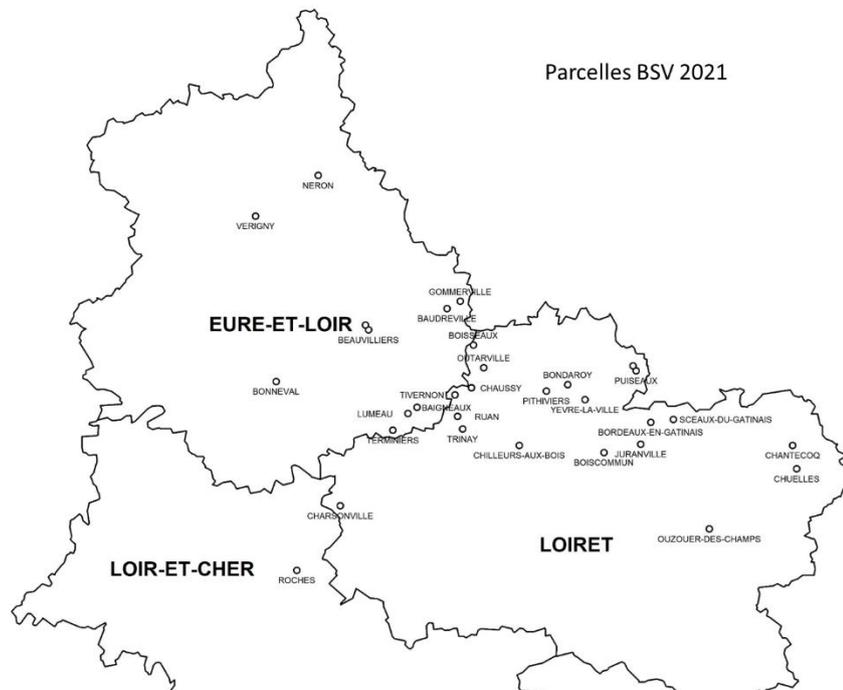
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Le réseau d'observation passe cette année à 31 parcelles. Ci-dessous vous pouvez trouver la carte des parcelles BSV :



Semis et levée

Les stades de développement sont compris entre cotylédons et 8 feuilles.

Le manque de températures n'est pas favorable à la croissance des plantes. Le retard de végétation par rapport à la normale est estimé à 14 jours en dehors des ressemis suite au gel.

Ravageurs

CONTEXTE

Suite aux resemis de betteraves sans NNI, de nombreux ravageurs seront susceptibles de porter préjudice à la culture dès la levée et à surveiller régulièrement dans vos parcelles.

Afin de pouvoir bien identifier les bioagresseurs ou les symptômes d'attaques qui commencent à apparaître, le guide BetaGIA est l'outil idéal pour vous accompagner dans la surveillance des parcelles et bien gérer ces attaques.

Accessible auprès de vos experts régionaux ou au format PDF sur le site internet de l'ITB dans la rubrique « Publications ».



ALTISES

Contexte d'observations

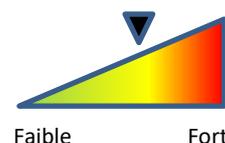
Des dégâts d'altises, reconnaissables par de petites perforations irrégulières, ne sont pas observés cette semaine.

En l'absence de protection NNI, **deux parcelles** signalent cette semaine des dégâts d'altises.

Seuil indicatif de risque

Le seuil d'intervention est de 30 % de plantules atteintes.

Si le seuil est atteint dans vos parcelles, une intervention sera utile afin d'enrayer ce ravageur rapidement. Pour que le développement des plantules puisse se faire normalement et que les herbicides n'engendrent pas de perte de population par manque de sélectivité.



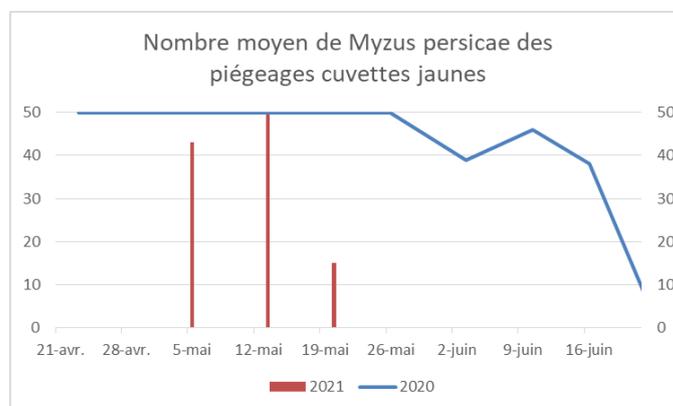
Prévisions

Vu les prévisions à venir (pluie, vent et températures plus fraîches), ce ravageur n'est plus à craindre après le stade 4 feuilles vraies.

PUCERONS

Contexte d'observations

Bilan des captures des cuvettes jaunes 2020 / 2021 :



Dans les 4 cuvettes jaunes, la détermination s'arrête à 50 *Myzus persicae*. En raison du ressemis les premiers relevés de cuvettes ont eu lieu à partir du 3 mai.

Pour le troisième relevé, l'intensité des vols est en régression en raison de la météo avec 15 captures en moyenne pour les 4 cuvettes.

Néanmoins de petites colonies de pucerons verts aptères sont toujours observées cette semaine.

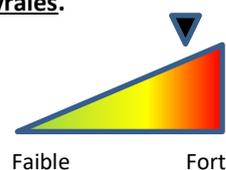


Seuil indicatif de risque

10 % des plantes comportant au moins 1 ou 2 pucerons verts aptères à partir du stade 2 feuilles vraies.

Sur 18 parcelles observées sans traitement de semences :

- 3 sont sous contrôle d'un traitement
- 2 dépassent le seuil de nuisibilité
- 6 signalent des pucerons sans atteindre le seuil
- 7 ne signalent pas de pucerons



Sur 7 parcelles observées avec traitement de semences :

- 1 signale des pucerons sans atteindre le seuil
- Les 6 autres sont indemnes

Sur 2 parcelles bio observées :

- 1 parcelle signale la présence de pucerons au-dessus du seuil de nuisibilité
- 1 est en dessous du seuil

Prévisions

Sans protection au semis, le risque reste élevé, malgré les basses températures et la pluie. Pour ces situations, si le seuil de nuisibilité est atteint ou dépassé, une première intervention est à programmer dans les jours à venir.

Levées et repousses d'adventices

Contexte d'observation

La levée des adventices est importante dans de nombreuses parcelles depuis plusieurs semaines.

Les parcelles ressemées en avril font l'objet de une à deux interventions herbicides, avec un cadencement tous les 7 à 8 jours.

Aucune intervention mécanique n'est possible avant le stade 4 feuilles vraies des betteraves en raison du manque de sélectivité des matériels ainsi que l'hétérogénéité du développement des betteraves.

Quand les conditions climatiques le permettront, seules les parcelles semées en mars pourront bénéficier d'une première intervention mécanique.

Principales adventices en rotation betteravière :



Renouée Liseron



Renouée des Oiseaux



Chénopode Blanc



Colza



Mercuriale



Morelle Noire



Ethuse



Gaillet



Véronique de Perse

Rappel des règles de base :

- Intervenir sur des adventices jeunes, point vert à cotylédons étalés, de manière à pouvoir appliquer des doses réduites.
- Réaliser les traitements en bonnes conditions d'hygrométrie, au moins 70 %, et avec un vent inférieur à 19 km/h, règle de force 3 Beaufort obligatoire.
- Utiliser un volume d'eau de 80 à 150 l/ha garantit une efficacité optimum. Le recours à des volumes inférieurs est possible à la condition d'optimiser plus les conditions d'application.
- Utiliser des buses classiques à fente ou des buses à pastille de calibrage, elles assurent la meilleure répartition de la bouillie et un nombre d'impacts au moins égal à 50 /cm², nombre minimum reconnu pour les produits de contact. Réserver l'usage de buses à injection d'air aux situations où l'on souhaite réduire la ZNT, (Zone Non Traitée) ; dans ce cas appliquer un volume au moins égal à 150 l/ha.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>

